

Annnonce des résidences pour 2025 et 2026

Résidence de trois mois pour artistes internationaux (h/f/d) à Westwerk, Hambourg, Allemagne

Le ministère de la culture et des médias de Hambourg lance un appel à candidatures pour **8 résidences de 3 mois en 2025 et 2026** au centre d'artistes Westwerk à Hambourg.

La résidence est une bourse de résidence et de travail qui exige que l'artiste vive et travaille à Westwerk et facilite d'une part le **travail sur un projet artistique** et d'autre part la **mise en réseau avec la scène culturelle hambourgeoise**.

Westwerk est situé au cœur de la ville de Hambourg, dans un complexe relativement important de bâtiments sur la Fleetinsel qui abrite d'autres studios, des galeries ainsi qu'un petit théâtre.

Avantages

Mise à disposition gratuite de l'appartement de résidence de 68 m² (1 grande chambre avec un espace de vie/travail séparé et simplement meublé, une cuisine et une salle de bain commune) avec WiFi.

Le ministère de la culture et des médias prend en charge **le loyer de l'appartement** pendant la durée de la résidence et verse une **allocation supplémentaire de 900 euros par mois** et par artiste en résidence, ainsi que les **frais de voyage pour un aller-retour**. Les subventions sont destinées à **une seule personne**.

Westwerk e.V. sera responsable de l'encadrement des artistes en résidence. **Westwerk est un centre d'artistes ouvert** qui organise régulièrement des événements artistiques et musicaux. Cela permet de nouer des contacts,

notamment avec la scène culturelle hambourgeoise.

Les bénéficiaires de la bourse doivent **souscrire une assurance maladie et une assurance responsabilité civile** à leurs propres frais pour la période de résidence ; les permis de séjour/visas nécessaires sont également à la charge des bénéficiaires de la bourse.

En outre, les artistes recevront chacun une subvention unique de 500 euros par résidence pour couvrir les frais de gestion et d'organisation d'une présentation finale. Le lieu et le format de la présentation finale seront convenus avec Westwerk. De **petites expositions et des présentations médiatiques de travaux artistiques** dans le cadre d'un événement public sont également envisageables, de même que des **conférences, des présentations de travaux ou des discussions** avec des artistes dans la salle du bar ou éventuellement dans le hall, et seront soutenues par Westwerk.

Organisation

Le centre d'artistes n'étant pas affilié à une entreprise hôtelière, les bénéficiaires de la bourse seront personnellement responsables de l'entretien des locaux. La préparation des repas relève également de la responsabilité des bénéficiaires. Les bénéficiaires sont tenus de traiter avec soin le mobilier et les installations du logement, ce qui conditionne la poursuite de l'accord ; **cela doit être confirmé par écrit**. Il est interdit de fumer dans les locaux et, malheureusement, les membres de la famille et les animaux ne sont pas autorisés à y vivre.

Pendant leur séjour, les artistes auront l'occasion d'explorer et de connaître Hambourg.

Plus d'informations (en anglais)

[Three-month residency for international artists at Westwerk \(hamburg.de\)](https://www.westwerk-hamburg.de/en/residency)

Critères de candidatures

Les artistes professionnels internationaux résidant hors d'Allemagne, issus des domaines des **arts visuels, de la photographie, du cinéma, du multimédia et de la musique en combinaison avec les arts visuels, les médias ou le cinéma**, intéressés par la **scène culturelle hambourgeoise** et désireux de tisser un réseau culturel à Hambourg sont invités à poser leur candidature pour les résidences. Cette résidence n'est **pas destinée aux conservateurs**.

Candidatures

Les candidatures peuvent uniquement **être soumises en ligne (en allemand ou en anglais)** :

https://afm.hamburg.de/intelliform/forms/pro_elan/standard/pro_elan_residency/index

Les documents suivants sont demandés:

- lettre de motivation avec coordonnées (max. 1 page A4)
- déclaration personnelle incluant les grandes lignes du projet (max. 2 pages A4)
- curriculum vitae sous forme de tableau
- preuve d'une assurance responsabilité civile privée (à remettre après confirmation)
- preuve du travail artistique, max. 5 Mo (photos, catalogues, articles de presse, site web, etc.). Veuillez ne pas soumettre de liens.

Informations sur la période de résidence souhaitée. Plusieurs périodes peuvent être sélectionnées :

2025	2026
Du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2025	Du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2026
Du 1 ^{er} avril au 30 juin 2025	Du 1 ^{er} avril au 30 juin 2026
Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2025	Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2026
Du 1 ^{er} octobre au 31 décembre 2025	Du 1 ^{er} octobre au 31 décembre 2026

Il n'y a aucune garantie que la date souhaitée par le demandeur soit accordée, Cependant, nous nous efforcerons de répondre aux exigences du candidat en matière de dates.

À l'issue de la résidence, le bénéficiaire de la bourse devra produire un rapport écrit sur l'expérience acquise et le mettre à la disposition du ministère de la culture et des médias au plus tard un mois après l'achèvement de la résidence.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 28 août 2024.

Un jury de spécialistes décidera de l'attribution des résidences. Sa **décision sera annoncée le 17 octobre 2024.**

Remarque :

Veuillez noter qu'en raison du grand nombre de candidatures, **aucun courriel de rejet ne sera envoyé.**

Contact

▪ Anne Köhnke

Ministère de la Culture et des Médias – Behörde für Kultur und Medien
Ville Libre et Hanséatique de Hambourg - Freie und Hansestadt Hamburg
Service Échanges culturels internationaux - Referat Internationaler Kulturaustausch

Tel.: 0049-40-42824-319

anne.koehnke@bkm.hamburg.de

www.hamburg.de/bkm

www.hamburg.de/bkm/international/

▪ BKM - Gueststudio | Westwerk Residency

Westwerk e.V. Admiralitätstrasse 74 D-20459 Hamburg

www.westwerk.org

La rue | L'entrée | Façade Est



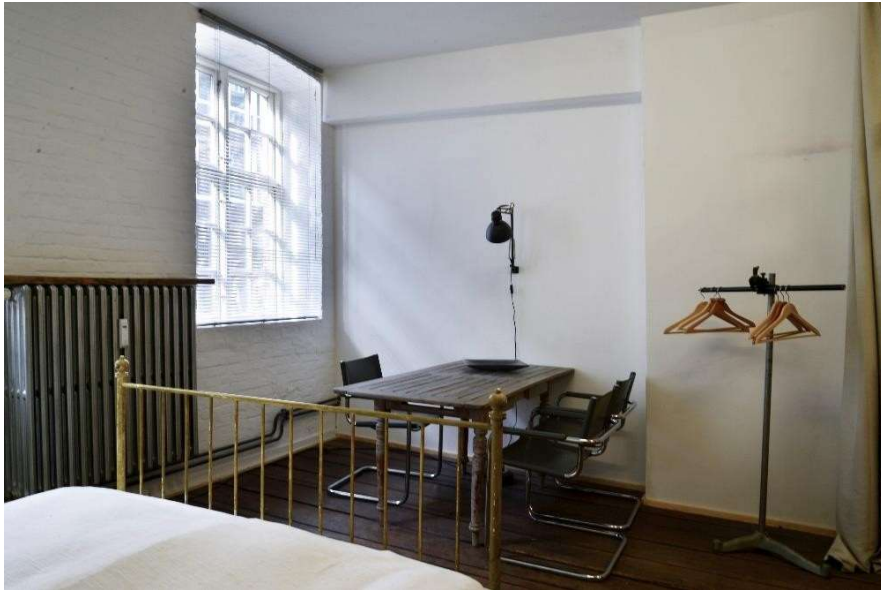
La salle de séjour - chambre



Le canal (Fleet) | Façade Ouest



La salle de séjour – chambre



Le studio



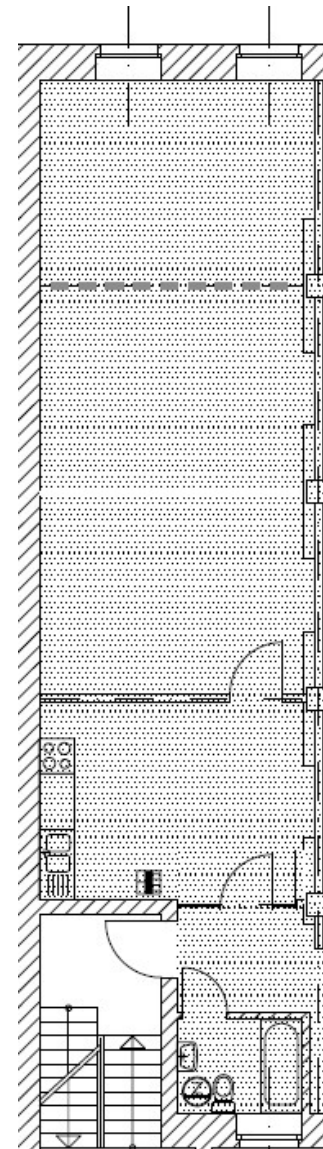
La cuisine



La salle de bain (utilisation partagée)



Plan | 68 m² + 8m² de salle de bain



Chambre – salle de séjour

Le studio

Cuisine

Entrée

Salle de bain (utilisation partagée)